

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 2 avril 2015 à 20 h 30**

Etaient présents :

Mmes : AZEMA-ETIEN-HERNANDEZ-JOLY-MARTY-PETIOT-VIALATTE-VIRGILI-
MM :ALBOUY-DIMILTA-ENJALBERT-FABRE-FLEURY-MARIOJOULS-PUECH-
RAYNAUD-SERIEYS-

Absents excusés et représentés : Mme LAKRICHI – M.BENAZECH -.

Secrétaire de séance : Mme MARTY Marie-Christine.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2014

1) Budget général

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MARIOJOULS, a voté, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2014, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

<u>Total des dépenses :</u>	1 262 890,00 €
Dont : Charges à caractère général	314 391,83 €
Charges de personnel	751 232,49 €
Atténuation de produits	5 635,00 €
Autres charges gestion courante	109 461,40 €
Charges financières	37 966,16 €
Opérations d'ordre	44 203,12 €
<u>Total des recettes :</u>	1 775 466,49 €
Dont : Atténuation de charges	77 327,44 €
Produits des services	236 112,14 €
Impôts et taxes	744 985,47 €
Dotations et participations	232 870,12 €
Autres produits gestion courante	46 882,54 €
Produits financiers	4,75 €
Produits exceptionnels	11 415,34 €
Opérations d'ordre	6 976,00 €
Excédent antérieur reporté	418 892,69 €

Soit un excédent de 512 576,49 €.

Section d'investissement

Dépenses	443 359,45 €
Opérations réelles	424 458,25 €
Remboursement d'emprunts	105 665,80 €
Documents d'urbanisme, frais d'études	11 882,50 €
Acquisition de terrains, matériels	47 404,35 €
Immos en cours construction et instal.techniques	30 553,99 €
Aménagement espaces publics	5 094,94 €

Extension réseaux divers	2 760,00 €
Maçonnerie Collégiale	4 589,22 €
Espace sportif et polyvalent	48 294,79 €
Equipement crèche	2 082,18 €
Travaux voirie 2012	4 724,20€
Travaux voirie 2013	22 482,60 €
Réfection école Lafontasse	12 816,00 €
Extension école des Vignals	19 634,74 €
Rest.façade classée Maison Adam	88 802,87 €
Travaux voirie 2014	16 620,07 €
Aménagement points de collecte	1 050,00 €
Opérations d'ordre	18 901,20 €

Le montant total des recettes de cette section s'élève à 280 049,84 €.

2) Budget de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité et dans les mêmes conditions le compte administratif du service de l'eau et de l'assainissement lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

. Dépenses :	301 136,61 €
. Recettes :	312 986,18 €
Soit un excédent de	11 849,57 €

Section d'investissement :

. Dépenses :	202 728,66 €
. Recettes :	161 703,21 €
Soit un déficit de	41 025,45 €

Le compte de gestion du Receveur Municipal présenté par Monsieur le Maire pour le budget général et le budget de l'eau et de l'assainissement est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Affectation du résultat 2014

Budget général :

Le résultat de la section de fonctionnement, soit 512 576 € sera affecté de la façon suivante : 345 779 € au compte 1068 de la section d'investissement et 166 797 € au compte 002 de la section de fonctionnement.

Budget eau et assainissement :

Le résultat de la section d'exploitation, soit 150 873 € restera en section d'exploitation au compte 002.

Budget Primitif 2015 :

1) Budget Général

Il a été examiné article par article et le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le projet présenté par Monsieur le Maire.

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 595 570 €.

Les subventions de fonctionnement accordées aux associations sont les suivantes :

APEL de Lafontasse	160,00 €
APEL des Vignals	160,00 €
Association Tennis	80,00 €
Chenil	1 490,00 €

Divers (provision pour subv. exceptionnelles)	1 835,00 €
Jeunesse au plein air	80,00 €
MJC des Salvages 1 ^{er} semestre 2015	535,00 €
MJC des Salvages 2 ^{ème} semestre 2015	535,00 €
Racing Club Salvageois	915,00 €
Salvages Passion	230,00 €
ADMR	1 200,00 €
Subvention exceptionnelle Patrimoine et Culture	500,00 €
Anciens Combattants	80,00 €
Subvention aux particuliers pour destruction nids frelons asiat.	1 000,00 €
Sapeurs-pompiers de Lacrouzette	100,00 €
Association Zébu	100,00 €

Total des dépenses programmées de la section d'investissement :

Total des dépenses	1 756 901,00 €
Opérations réelles	1 744 388,00 €
Remboursement d'emprunts	124 438,00 €
Immos incorporelles, subventions d'équipement versées.	30 000,00 €
Acquisition terrains, matériel	101 000,00 €
Immos en cours construction	4 000,00 €
Travaux éclairage public	12 000,00 €
Aménagement espaces publics	8 000,00 €
Extension réseaux divers	10 000,00 €
Maçonnerie Collégiale	10 000,00 €
Espace sportif et polyvalent	2 950,00 €
Equipement crèche	2 500,00 €
Réfection école de Lafontasse	5 000,00 €
Extension école des Vignals	280 000,00 €
Travaux voirie 2014	51 000,00 €
Aménagement cœur de Lafontasse	1 000 000,00 €
Sécurisation bâtiments communaux	12 000,00 €
Travaux voirie 2015	90 000,00 €
Travaux aménagement points de collecte	1 500,00 €
Opérations d'Ordre	12 513,00 €

Budget de l'eau et de l'assainissement

Il a été voté à l'unanimité et peut se résumer ainsi :

La section d'exploitation s'élève en dépenses et en recettes à la somme de 464 495 € et la section d'investissement est équilibrée à la somme de 372 193 €.

Vote des taux d'imposition :

Le produit des trois taxes nécessaires à l'équilibre du budget est de 416 522 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer ainsi qu'il suit les taux pour l'année 2015, à savoir :

Taxe d'habitation	:	9,30 % (8,45 % en 2014)
Taxe foncier bâti	:	13,40 % (sans changement)
Taxe foncier non bâti	:	84,62 % (sans changement)

Tarifs de facturation eau et assainissement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les tarifs de facturation qui seront appliqués à compter de juillet 2015, à savoir :

. **Distribution de l'eau**

Abonnement	14,60 €
Consommation	2,1040 €/m3

. **Collecte et traitement des eaux usées** 0,8018 €/m3

Il décide également de maintenir le prix du M3 d'eau facturé par la Régie à la Commune pour l'arrosage (terrain de sports, espaces verts ...) et exceptionnellement aux abonnés en cas de fuite qui sera donc de 0,7131 € le m3 à compter de juillet 2015.

Evaluation charges transférées, attribution de compensation

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'évaluation des charges transférées à la Communauté de Communes par la Commune de Burlats pour un montant de 78 057 € et approuve le calcul de l'attribution de compensation de la commune pour un montant de 307 119 €.

Enveloppe indemnitaire

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les attributions votées les années précédentes en matière d'indemnité d'administration et de technicité, l'enveloppe globale étant de 28 658,92 €.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder aux attributions individuelles dans la limite des crédits votés.

Personnel Communal

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de transformer :

. le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe contractuel en poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juin 2015 à raison de 28 heures par semaine

. le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe contractuel en poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet à compter du 3 mai 2015.

Demande de subvention

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police afin d'effectuer des travaux de mise en sécurité à l'entrée du village des Salvages et dans le village de Burlats.

Acceptation de participation

Monsieur MATHIEU Thierry a déposé une demande de goudronnage en limite de sa propriété et propose de participer à ces travaux.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette participation ainsi que le principe de réaliser les travaux.

Adhésion au groupement de commandes initié par le SDET pour l'achat d'électricité

Considérant que la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité est fixée au 1^{er} janvier 2016, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de l'adhésion de la Commune au groupement de commandes initié par le SDET et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de fourniture d'énergie avec les prestataires qui seront retenus par le groupement de commandes.

Adhésion des Communes et communauté de communes membres du RER Vent d'Autan au RER du SIDOBRE

Afin de terminer la procédure d'intégration, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne avis favorable à la délibération du SIVU du RER du Sidobre sur l'adhésion des communes et communautés de communes membre du RER Vent d'Autan au Syndicat pour les Réseaux d'Ecoles Rurales du « Sidobre » et « Vent d'Autan ».

Inscription au Plan départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'inscription au plan du sentier « GRP Hautes Terres d'Oc » des portions de chemin qui traversent la Commune et s'engage à les conserver dans le patrimoine communal.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30